



CANADIAN COLLEGE OF HEALTH LEADERS COLLÈGE CANADIEN DES LEADERS EN SANTÉ

Learning, Leading, Inspiring Apprendre, mener, inspirer



Lignes directrices de la SEPS^{MD} – Membres du groupe d'experts

Qu'est-ce que la SEPS^{MD} ?

Premier et unique programme en son genre au Canada, les Stratégies d'évaluation des professionnels en santé (SEPS^{MD}) est un groupe de réflexion exclusif composé de dirigeants des soins de santé regroupés en groupes d'experts dans le but d'exprimer leur point de vue et leurs opinions en fonction de leur propre connaissance et de leur expérience du système des soins de la santé. Lorsque les membres corporatifs du Collège souhaitent recevoir des conseils ciblés, bien qu'officiels, sur leurs stratégies de marketing, la dynamique du marché, leur environnement, les modèles de gestion, l'approche du marché et les produits et services actuels ou à l'étude, le Collège identifie les dirigeants des soins de santé qui souhaitent consacrer du temps et faire valoir leurs compétences auprès des clients corporatifs participants, dans le but de les conseiller.

Chaque séance de SEPS^{MD} est tenue confidentielle et chaque membre du groupe d'experts se doit de respecter les normes du code de déontologie établies par le Collège. Chaque membre du groupe d'experts SEPS^{MD} doit en outre traiter toute information – qu'elle soit écrite ou orale – comme une information confidentielle sur le client et ne la divulguer à aucune autre personne ne prenant pas part à la discussion sur le sujet, sauf si cette personne a reçu une autorisation de l'entreprise.

Le Collège permet d'entrer en contact avec les décideurs du secteur de la santé aux niveaux national et régional.

Les résultats des séances ont souvent abouti à une meilleure compréhension et à des améliorations considérables au niveau des produits et programmes. D'autre part, le Collège octroie douze (12) crédits de catégorie 1 dans le maintien de l'accréditation pour la participation à une réunion nationale de la SEPS^{MD} et quatre (4) ou huit (8) crédits de catégorie 1 pour la participation à une réunion exclusive de la SEPS^{MD}.

Objectifs du programme SEPS^{MD}

Les principaux objectifs des séances SEPS^{MD} sont:

- créer des groupes d'experts en développement professionnel disposés à partager leurs idées ou solutions en vue de relever les défis que présente le système de santé;
- donner aux membres corporatifs de la valeur en échange de leur investissement dans le programme SEPS^{MD} et
- développer la capacité de leadership grâce au transfert des connaissances et au réseautage.

Pour atteindre ces objectifs, le Collège propose des groupes d'experts SEPS^{MD} aux clients corporatifs. Chaque groupe d'experts comprend au moins dix dirigeants des soins de santé ou d'organisations de soins de santé canadiens de premier plan dans le but de faire profiter les clients de leur vaste expérience dans le domaine de la gestion des services de santé.

Avantages pour les membres du panel qui participent au programme SEPS^{MD} du Collège :

- optimisation de leur présence auprès des décideurs du secteur des soins de santé au Canada;
- obtention d'informations tactiques sur l'identification, le développement, la commercialisation et l'évaluation de produits;
- établissement d'un rapport avec des fournisseurs de soins de santé influents;
- obtention d'informations d'initiés sur les tendances émergentes dans le secteur des soins de santé;
- acquisition d'une meilleure connaissance du terrain sur laquelle baser leurs plans d'action.

Comment les membres du groupe d'experts SEPS^{MD} sont-ils sélectionnés ?

Les membres du groupe d'experts SEPS^{MD} sont sélectionnés non seulement en fonction de leurs qualifications hors pair, mais aussi du poste de dirigeant, de haut dirigeant et de stratège dans des hôpitaux, administrations régionales et systèmes de santé de première importance qu'ils occupent actuellement. Ces personnes sont au nombre des spécialistes de gestion les plus compétents des services de santé canadiens.

Le choix final des participants est fait conjointement par les membres corporatifs participants et par le Collège. Il n'est cependant pas possible de choisir toutes les personnes qui manifestent leur intérêt et sont disponibles, les raisons principales de cette impossibilité tenant au besoin qu'ont les membres corporatifs: a) d'une vaste représentation des types d'organismes de soins de santé, b) d'une diversité dans les profils des participants, afin d'assurer la variété des perspectives lors des discussions du groupe d'experts, et c) d'une bonne représentation géographique.

Qu'attend-on d'un membre du groupe d'experts SEPS^{MD} ?

Avant la séance :

- réserve les dates des participations éventuelles aux réunions du groupe d'experts SEPS^{MD} prévues;
- étudie et prépare le matériel transmis à l'avance et fourni soit par le Collège, soit par le membre corporatif du Collège;
- effectue une recherche préliminaire si besoin est;
- de lire, signer et retourner au Collège l'Entente sur la transparence relative aux séances SEPS^{MD};
- se présente à la réunion du groupe d'experts SEPS^{MD} à temps pour assister aux réceptions qui constituent une excellente occasion de renforcer les partenariats avec les fournisseurs actuels et potentiels;
- les membres du groupe d'experts SEPS^{MD} sont chargés de prendre eux-mêmes leurs dispositions quant au déplacement (le Collège s'occupe de réserver les chambres d'hôtel pour tous les membres du groupe d'experts SEPS^{MD} participants).

Pendant la séance :

- les membres du groupe d'experts SEPS^{MD} doivent être présents pour la réunion entière pour laquelle ils sont désignés. Pour faire en sorte que chaque séance débute à l'heure, on suggère aux membres du groupe d'experts de se présenter 15 minutes avant l'heure de début de la séance;
- chaque séance SEPS^{MD} regroupe de 10 à 12 dirigeants des soins de santé représentant tout l'éventail des prestations de soins de santé;
- les membres du groupe d'experts SEPS^{MD} partagent leurs connaissances et leur expérience en tant que hauts dirigeants du secteur des soins de santé;
- ils offrent aux clients corporatifs une perspective plus large de l'évolution des prestations de soins de santé;
- ils aident les clients corporatifs à mettre au point leurs stratégies de marketing;
- ils font des commentaires sur les produits ou les services actuels, venant d'être mis au point ou à l'étude;
- les membres du groupe d'experts SEPS^{MD} sont tenus par un accord de non-divulgence des renseignements confidentiels. Chaque membre du groupe d'experts SEPS^{MD} doit traiter toute information – qu'elle soit écrite ou orale – comme une information confidentielle sur le client et ne la divulguer à aucune autre personne ne prenant pas part à la discussion sur le sujet, sauf si cette personne a reçu une autorisation de l'entreprise;
- pour plus d'assurance, le client corporatif de SEPS^{MD} peut demander à chacun des membres de son groupe d'experts de lui remettre toute information confidentielle à son sujet en fin de réunion;
- les membres du groupe d'experts SEPS^{MD} remplissent le formulaire d'évaluation de séance et le remettent au représentant du Collège avant de quitter la salle de réunion.

Après la séance :

- les membres du groupe d'experts SEPS^{MD} doivent détruire toute documentation écrite de nature confidentielle à la discrétion du client corporatif;
- les membres du groupe d'experts peuvent demander de voir le rapport sommaire sur la séance SEPS^{MD} du client afin de le valider;
- les membres du groupe d'experts doivent remplir le formulaire de dépenses fourni sur place et transmettre toutes les dépenses encourues directement au Collège avant les 15 jours suivants l'évènement.

Quelles sont les exigences quant au respect de la confidentialité ?

En plus de se conformer aux normes du Collège et du code d'éthique de celui-ci, tous les membres du panel sont tenus de respecter les lignes directrices relatives aux conflits d'intérêts et de confidentialité à l'égard de leur implication dans le programme.

Outre ces exigences, que peuvent faire les membres du groupe d'experts pour contribuer à renforcer et à élargir le programme SEPS^{MD} ?

Les dirigeants des soins de santé membres du groupe d'experts SEPS^{MD} ont la faculté d'exercer une certaine influence sur le secteur. À ce titre, ils sont bien placés pour reconnaître les membres corporatifs susceptibles d'intégrer un groupe d'experts SEPS^{MD}. Les recommandations doivent être soumises à la Vice-présidente, Excellence du partenariat corporatif du Collège.

Qu'est-ce qu'une « série régulière de réunions du groupe d'experts SEPS^{MD} » ?

Une « *série régulière de réunions du groupe d'experts SEPS^{MD}* » est un programme de deux à quatre jours (réunion nationale du groupe d'experts SEPS^{MD}) qui se tient habituellement au printemps et à l'automne. Voici un exemple de calendrier :

Jeudi	Arrivée et enregistrement des participants à l'hôtel	
	17 h	Réception
	18 h	Dîner
Vendredi	8 h - 12 h	Réunions simultanées du groupe d'experts SEPS ^{MD}
	12 h - 13 h	Déjeuner conjoint pour tous les clients corporatifs et membres du groupe d'experts
	13 h - 17 h	Réunions simultanées du groupe d'experts SEPS ^{MD}
	17 h - 18 h 30	Temps libre
	18 h 30 h	Dîner
Samedi	8 h 00 - 12 h	Réunions simultanées du groupe d'experts SEPS ^{MD}
	12 h - 13 h	Déjeuner conjoint pour tous les clients corporatifs et membres du groupe d'experts
	13 h - 17 h 00	Réunions simultanées du groupe d'experts SEPS ^{MD} (selon le nombre de membres corporatifs participants)
	17 h - 18 h 30	Temps libre
	18 h 30	Dîner

Est-il nécessaire que les membres du groupe d'experts assistent à tous les dîners?

L'un des principaux éléments qui rend le programme SEPS^{MD} attirant aux yeux des clients corporatifs comme à ceux des membres du groupe d'experts est qu'il offre l'occasion d'échanges sociaux avec les dirigeants des soins de santé du secteur des soins de santé. C'est la raison pour laquelle on s'attend à ce que les membres du groupe d'experts assistent à tous les dîners.

Déplacements :

Les frais de déplacement sont couverts par le Collège. Lorsqu'ils se déplacent, les membres du groupe d'experts SEPS^{MD} doivent profiter aussi fréquemment que possible des remises proposées par le biais des programmes spéciaux des lignes aériennes en réservant leur place à l'avance.

S'ils voyagent en train, le Collège rembourse l'équivalent d'un billet aérien discompté. S'ils voyagent en voiture, le Collège rembourse la distance parcourue sur la base de 0,53 \$ du kilomètre.

Advenant l'annulation imprévue de vols, le Collège paiera des frais d'hébergement correspondant au tarif accordé pour les blocs de chambres ou à un tarif inférieur, ainsi que les frais de repas prévus dans les indemnités journalières.

Frais d'hébergement :

Pour chaque série de réunions du groupe d'experts SEPS^{MD}, le Collège réserve un groupe de chambres au nom des membres du groupe d'experts SEPS^{MD}. Les frais d'hébergement (nuitées et taxes) des membres du groupe d'experts SEPS^{MD} sont portés sur un compte principal et couverts par le Collège.

Repas :

Les frais de repas encourus par les membres du groupe d'experts SEPS^{MD} sont remboursés par le Collège et **doivent** être justifiés par l'original des reçus. Les autres dépenses sont considérées comme des frais accessoires et doivent être payées par le membre du groupe d'experts SEPS^{MD} les ayant encourues avant son départ de l'hôtel.

Avril 2008

Approuvé – Juillet 2004

Révisé – 4 février 2015

Révisé – mai 2017